

ARRETE n° 23-588
Portant nomination d'une référente

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article unique :

Madame Emilie PETITDEMANGE est nommée référente pour la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme à compter du 14 novembre 2023.

Fait à Troyes, le 14 novembre 2023



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT